



PARKING

ROSIERES

Le parking (capacité estimée à environ 130 voitures (*si la prairie adjacente est praticable ce qui ne sera pas le cas en cas d'intempéries*)) pourrait être saturé durant les journées. **Si vous suivez les instructions que donneront les responsables du club de Rixensart (RUR) comme l'année dernière, il ne devrait pas y avoir trop de problème.**

Nous insistons aussi sur le fait que le **stationnement** sur la route longeant les installations "**en dehors des marquages au sol**" est, bien entendu, **strictement interdit** d'autant plus que la configuration des lieux (route étroite) pourrait entraîner des problèmes sérieux de sécurité et de circulation, notamment si des véhicules larges (ambulance, camion de pompier) devaient l'emprunter.

Vous vous rappelez qu'en 2015, sans une intervention du Président de la RUR auprès de la police locale, des dizaines de collègues indisciplinés auraient été verbalisés. Vous comprendrez qu'il n'y aura plus de faveur cette année et que les contrevenants s'exposeront à une forte amende.

CIE Overijse

Comme vous le savez, la localisation du Centre dans un quartier résidentiel augmente la difficulté de se garer sans inmanquablement perturber les résidents et le voisinage.

Le Comité insiste pour que tous les participants respectent ces résidents et leurs biens. **Ne faites pas ce que vous ne supporteriez pas que l'on vous fasse.**

Compte tenu du nombre limité de places de parking au CIE d'Overijse et dans la section de rue immédiatement adjacente (50 places), nous vous informons que **ces aires seront uniquement accessibles aux voitures avec au moins 3 personnes à bord** (bien entendu dans les limites de ses capacités. **Les autres devront se garer dans les rues avoisinantes.**

Un contrôle sera effectué à la première intersection des rues menant au CIE par des personnes mandatées par les responsables du Centre.

Pour les raisons exposées ci-dessus, le Comité souhaite encourager **le co-voiturage:**

- à partir de Bruxelles (laisser votre voiture au **parking DELTA ou KRAAINEM**, ...= 15/20 minutes de Rosières/Overijse ...).

RECOMMANDATIONS

1) Tombola – Remise des talons.

Je vous rappelle **que le tirage de la tombola se déroulera le lundi 21/05/2018** après la remise des coupes. **Il est donc impératif que les talons soient remis au secrétariat pour le lundi 21/05/2018 à 14h au plus tard.**

Comme les années précédentes, le montant de la vente doit être versé sur le compte du Schuman Trophy si possible avant le tournoi.

Dans tous les cas, les responsables sont invités à me remettre **le formulaire, en annexe**, avec les talons et les invendus.

2) Ne pas oublier les "protège-tibias" obligatoires pour jouer.

3) Les arbitres sont présents pour nous aider et ce ne sont pas des robots. Ils peuvent donc se tromper et nous devons l'accepter. Respect envers les arbitres. Pas d'arbitre = pas de foot.

Les matches de la phase éliminatoire se dérouleront sans juge de lignes. Ceci n'a posé AUCUN PROBLEME lors des 4 dernières éditions. **N'oubliez pas que les points du fairplay pourront être décisifs (1^{er} critère) en cas d'égalité.**

4) N'oubliez pas qu'au Schuman Trophy, il n'y a pas d'adversaires. Il y a juste des collègues qui viennent partager quelques heures de détente et de convivialité. Alors plus que jamais, correction et fairplay.

5) Les résultats seront mis en ligne sans délai sur nos deux canaux de communication

(www.schuman-trophy.eu & <https://www.facebook.com/schumantrophy>).